LISTE ASSOCIATIVE CONTACT - CBS²

La liste des associations proches de vous

Liste soutenue par la liste Inter-associations

ELECTIONS CONSEIL SCIENTIFIQUE UM2

10 AVRIL 2008

1. Caroline PENICAUD
Doctorante 2ème année Sciences des Aliments, *Contact*

2. Paola SALLE
Doctorante 1ère année Informatique, *Contact*

3. Leila AKKARI
Doctorante 2ème année Biologie Santé, *CBS²*

4. Solène DEBAISIEUX
Doctorante 2ème année Biologie Santé, *CBS²*

5. Boris ALANDRY
Doctorant 1ère année Microélectronique, *Contact*

6. Elodie HATCHI
Doctorante 3ème année Biologie Santé, *CBS²*

7. Céline BARRES
Doctorante 2ème année Biologie Santé, *CBS²*

8. Fabien DUCHATEAU
Doctorant 2ème année Informatique, *Contact*

L'an dernier, vous nous avez fait confiance en nous accordant ***3 sièges au CS****.*

L'application de la loi LRU nécessite de renouveler les mandats ***cette année au lieu de l'année prochaine.***

Renouvelez-nous votre confiance et permettez-nous de poursuivre nos actions pour les 2 ans à venir !

Pourquoi voter pour la « Liste associative CONTACT - CBS² » ?

Vos associations sont à vos côtés tous les jours en menant des actions concrètes.

De ce fait, vos associations sont des acteurs majeurs de l'animation de la vie doctorale et sont vos interlocuteurs privilégiés. Elles sont votre relais pour agir et vous défendre au quotidien. Voter pour « La liste associative CONTACT-CBS² », c'est LE choix vous garantissant une représentation active et apolitique, c'est à dire indépendante de toute influence politique ou syndicale au détriment de notre préoccupation permanente : la défense des doctorants et l'insertion professionnelle !

<u>Des engagements clairs</u>

Vers la reconnaissance du doctorant comme un réel acteur de la recherche,
Pour l'amélioration de la formation des doctorants,
Faire respecter l'application de la formation des doctorants,
Informer les doctorants,
Favoriser l'insertion professionnelle des docteurs.

Liste 100% associative, 0% syndicale, 300% à votre service !!

LISTE ASSOCIATIVE CONTACT - CBS²
DES PROPOSITIONS ET UNE RÉELLE ACTION EN FAVEUR DE LA VIE DES DOCTORANTS

AMELIORER LE DEROULEMENT DES THESES...

...Systématiser la mise en place de parrains de thèse et de comités de thèses

La mise en place du parrain de thèse et du comité de thèse sont des points mentionnés dans la charte des thèses qui ne sont pas encore suffisamment généralisés :

« Le parrain de thèse est un scientifique, extérieur au laboratoire et si possible à l'Université qu accepte de suivre le travail de thèse et de conseiller le doctorant si nécessaire. »

« Le comité de thèse est composé du doctorant, de son directeur de thèse, des co-responsables et d'un parrain. »

Le recul extérieur d'un parrain de thèse peut aider à débloquer certaines situations problématiques dans beaucoup de cas, et apporterait un soutien essentiel au doctorant en difficulté en le guidant dans ses décisions.

Pour cela, le parrain de thèse serait choisi par le doctorant et devrait être signataire de la charte des thèses, et ce dès la première année, si possible, mais de façon obligatoire à partir de la deuxième année, afin de laisser au doctorant le temps nécessaire pour faire son choix.

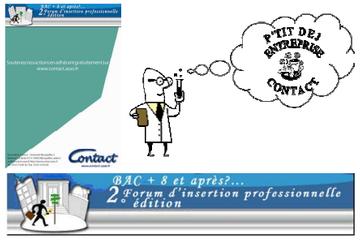
Le comité de thèse sera ponctuellement réuni autour du doctorant afin de suivre le déroulement de la thèse et former le doctorant à la présentation de ses travaux.

...Uniformiser l'offre de formation continue

Les Ecoles Doctorales étant libres de gérer leur politique de formation doctorale, les règles de choix et de validation des modules obligatoires en thèse sont très diverses et par conséquent inégales entre les différentes ED. Il pourrait donc être envisagé une politique commune visant à uniformiser ces règles entre les différentes ED, notamment en harmonisant d'abord le contenu des modules de thèse et ensuite leur volume horaire minimum nécessaire. C'est pourquoi, quelques règles communes à l'ensemble des ED (déjà en pratique dans certaines d'entre elles) devraient être mises en place afin d'homogénéiser leur contenu et surtout de renforcer leur pertinence dans la formation doctorale :

- Les formations scientifiques suivies pourraient être situées en dehors du domaine de recherche du doctorant de façon à lui permettre d'acquérir une culture qui va des sciences dures aux sciences humaines et sociales.
- Les doctorants devraient avoir la possibilité d'améliorer leur anglais pour faciliter leur ouverture à l'international.
- Toutes les ED devraient valider l'ensemble des formations transversales, comme par exemple celles proposées par la MED (Maison des Ecoles Doctorales), avec laquelle vos associations de doctorants collaborent très étroitement au quotidien, comme par exemple les Doctoriales dont *Contact* est co-organisateur.
- Enfin, dans le cadre des formations transversales, il serait intéressant que les charges d'enseignement effectuées par le doctorant soient prises en considération tant au niveau de la validation de modules obligatoires qu'au niveau du calcul des heures de formation suivies.

AIDER LES DOCTORANTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PROJET PROFESSIONNEL...



Les associations *Contact et CBS²* oeuvrent activement pour permettre aux doctorants et docteurs d'avoir pleinement conscience des opportunités de carrières pour les docteurs : Journées CBS², Forum Emploi des Jeunes Chercheurs de l'association *Contact*, P'tit Déj Insertion de l'association *Contact*, Guide emploi de l'association *Contact*.

Au cours de leurs différentes actions et axes de réflexion sur l'insertion professionnelle, vos associations *Contact et CBS²* ont pointé de nombreux questionnements concernant les perspectives professionnelles des jeunes chercheurs.

Ils concernent, dans le secteur public, le faible taux de recrutement des docteurs. En effet, grâce au rapport n°220 du CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications), on a pu constater que seul le tiers de ces jeunes diplômés décrochait un emploi stabilisé dans le secteur académique, 3 années après leur soutenance. Ceci comprend les embauches dans les universités et autres organismes publics de recherche, tous secteurs d'activité confondus.

Dans le secteur privé, tout porte à croire à l'existence d'une méconnaissance et d'un manque de confiance réciproques entre les entreprises et les doctorants formés par le public.

Pour élargir les perspectives professionnelles des docteurs, nous préconisons…

...Améliorer les pratiques dans le milieu académique

Un effort doit être porté sur les procédures de recrutement (transparence des recrutements) et le nombre de postes ouverts.

...Créer des liens entre les doctorants et les entreprises grâce aux doctorants conseils

Ce nouveau dispositif, mis en place de manière expérimentale pour l'année 2007/2008, devra être évalué puis amélioré pour une généralisation à la rentrée 2008. L'association *Contact* travaille déjà en partenariat avec les ED et l'UM2 pour parfaire ce dispositif et en faire une véritable expérience valorisable et valorisante.

...Valoriser le doctorat dans le tissu socio-économique

Les compétences développées par les jeunes chercheurs doivent notamment leur permettre d'accéder à des postes hors recherche, tant dans le secteur privé que dans les fonctions publiques.

DYNAMISER LE RESEAU DOCTORAL...



Tous les doctorants devraient être informés du déroulement des études doctorales. Dans ce but, l'association *Contact* organise la journée d'Accueil et Rencontre des Doctorants et rédige et édite le Guide du Doctorant, véritable mine d'informations distribué gratuitement aux doctorants. Le journal « Quoi d'Neuf Doc' ? », distribué gratuitement également, permet aux doctorants d'être informés mensuellement des actualités des universités, de toutes les informations qui pourraient leur être utiles dans la conduite de leur thèse.

De plus, l'ADUM, annuaire des doctorants et docteurs des universités de Montpellier, porté par *Contact*, permet de créer un réel réseau, à l'image des grandes écoles d'ingénieurs.

Ce travail de fond que nous menons pourrait davantage être développé en collaboration avec l'université avec notamment :

...Favoriser l'intégration des doctorants étrangers

Une véritable procédure d'accueil des étrangers devrait être mise en place pour leur bonne intégration. Une Maison Internationale pourrait être le lieu privilégié pour cet accueil et leur encadrement quotidien.

...Regrouper nos interlocuteurs des Ecoles Doctorales au sein de la Maison des Ecoles Doctorales

Un réel regroupement « géographique » permettrait des échanges plus dynamiques et une transversalité plus grande entre les ED.

LE PRES : UN ENJEU D'IMPORTANCE...

A l'heure actuelle, l'UM2 est au coeur de la création d'une université unique, superstructure visant à regrouper les universités de la région Languedoc-Roussillon afin de les valoriser. Cela passe par une harmonisation du fonctionnement de ces universités qui pourrait se traduire au niveau du doctorat par une mutualisation des chartes des thèses. Hors si chaque université a ses caractéristiques il nous semble important de défendre les acquis de ces dernières années inscrits dans NOTRE charte des thèses à savoir : thèse en 3 ans, encadrée et financée, suivi médical pour tous les doctorants de l'UM2 par la médecine préventive de l'université, etc.

Le PRES ne doit pas se développer sans une participation active des doctorants *via* leurs élus du Conseil Scientifique.

NOTRE BILAN AU CS...

...Amélioration de la charte des thèses

Suite au travail effectué par nos précédents élus, la charte des thèses de l'UM2 peut être aujourd'hui considérée comme exemplaire, considérant les règles qu'elle revendique comme indispensables au bon déroulement d'un doctorat.

...Prohibition des thèses non financées

L'inscription sans contrat de travail d'un doctorant en 1ère année de thèse est désormais impossible à l'UM2. De même, une inscription en 4ème année doit être justifiée **et** financée.

...Résorption des libéralités

Les financements sous forme de libéralités ne sont plus en application depuis le 1er Janvier 2007 et c'est une avancée importante qui avait été fortement suggérée au cours du précédent mandat des représentants doctorants au Conseil Scientifique. Ceci permet une réelle reconnaissance sociale des doctorants en tant que salarié à part entière, soumis au régime de la sécurité sociale et surtout bénéficiant d'une couverture en cas d'accident de travail.

...Remise des diplômes et médailles de doctorat

En décembre 2007 a eu lieu la première cérémonie de remise des diplômes et des médailles des docteurs de l'UM2, qui fut un grand succès, grâce à l'implication de vos associations et de vos élus.

DES ÉLUS D'EXPÉRIENCE QUI S'ENGAGENT AUPRÈS DE VOUS

Nous sommes tous des doctorants ou des docteurs. Qui mieux que nous, connaît les difficultés des 3ème cycles ? Nos intentions sont claires : **agir ensemble pour bâtir notre avenir**.

Nous nous engageons à **siéger à tous les conseils** et à participer activement à **toutes les commissions** pour vous représenter au mieux.

Nous nous engageons à **être à votre écoute** et à **relayer vos remarques et besoins** auprès des responsables de l'université notamment par le biais de listes de diffusion, des sites web ainsi que du journal.

Nous nous engageons à vous tenir informés des décisions des conseils d'administrations et scientifiques. Plus particulièrement en ce qui concerne le C.S., le **procès verbal** des débats sera mis à la disposition des doctorants, qui pourront évidemment contacter les élus afin d'obtenir un complément d'information ou de relayer d'éventuelles propositions.

Pour contacter les élus de la liste Contact-CBS² : elus2008@contact.asso.fr

Pourquoi voter au C.S. ?

Le Conseil Scientifique assure la liaison entre l'enseignement et la recherche. Il est consulté lors de prises de décisions qui nous concernent : **programmes de formation**, **emplois d'enseignants-chercheurs**, **programmes de recherche**. Il est également chargé de **l'application du suivi de la charte de thèse** ainsi que des **relations avec les écoles doctorales.**

Ainsi, en tant que jeune chercheur, vous êtes pleinement concernés par son activité. **Les doctorants représentent 10 % des membres de ce conseil (4 sur 40)** et sont en première ligne pour défendre vos droits. Malheureusement, la participation est souvent trop faible. Ainsi vos représentants ne peuvent pas peser de tout leur poids : celui de l'ensemble des doctorants !

Dans votre intérêt : **VOTEZ** (que ce soit un vote « physique » ou par procuration), **au C.S. comme au C.A. et au C.E.V.U.**

Vote : Mode d'emploi

Les doctorants votent pour les 3 conseils centraux (Conseil d'Administration, Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et Conseil Scientifique).



Il vous faudra donc voter 3 fois.

Le bureau de vote est situé à l'Université Montpellier 2 Campus Triolet au Bâtiment 7 (le même bâtiment où vous vous êtes inscrit).

Le bureau de vote sera ouvert de **9h à 18h**. Vous pouvez également voter par procuration.

N'oubliez pas votre carte d'étudiant pour pouvoir voter !!!!

JEUDI 10 AVRIL 2008 DE 9H À 18H, VOTEZ !